

CIRCULAIRE N° 1325

DU 21/12/2005

Objet : Evaluation des dispositifs d'intégration

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Fondamental et secondaire spécialisé.

Année scolaire : 2005-2006

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire spécialisé subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire spécialisé organisés ou subventionnés par la Communauté française;

Autorités :

Signataire(s) : Lise-Anne HANSE

Directrice Générale

Gestionnaires :

Personne(s) ressource(s) :

Référence facultative :

Renvois :

Nombre de pages :

Téléphone pour duplicata

Mots-clés : Intégration

Objet : Evaluation des dispositifs d'intégration

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa mission d'évaluation des dispositifs d'intégration des élèves de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement ordinaire, le Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé a décidé de procéder à une enquête auprès des établissements afin de chiffrer les expériences d'intégration et de recueillir des avis, conclusions et suggestions en la matière.

Afin de cerner au mieux le sujet il insiste pour que chaque établissement concerné participe à l'enquête, dont les conclusions seront communiquées en fin d'année scolaire 2005-2006.

Il vous invite à renvoyer le document en annexe dûment complété pour le **31 janvier 2006** à l'adresse suivante :

<p style="text-align: center;">Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé Rue A. Lavallée, 1 – Bureau 2F244 1080 Bruxelles</p>

La Directrice générale

Lise-Anne Hanse

Conseil Général de
Concertation de
l'Enseignement spécialisé

Enquête intégration

Coordonnées de l'école :

.....
.....
.....

Intégration permanente totale

Relevé quantitatif						
Année	Nouveaux dossiers			Dossiers « prolongés »		
	T 4	T 6	T 7	T 4	T 6	T 7
2000-2001						
2001-2002						
2002-2003						
2003-2004						
2004-2005						
2005-2006						

Relevé quantitatif – Autres types

Année	T 1	T 2	T 3	T 8
2004-2005				
2005-2006				

Niveau d'enseignement PRIMAIRE dans lequel l'élève est intégré

Cycle Année	Cycle 2			Cycle 3		Cycle 4		CEB obtenus
	3 mat	1 ^è	2 ^è	3 ^è	4 ^è	5 ^è	6 ^è	
2000-2001								
2001-2002								
2002-2003								
2003-2004								
2004-2005								
2005-2006								

Niveau d'enseignement SECONDAIRE dans lequel l'élève est intégré

Année	Gén.trans.	Tech.trans.	Tech.qual.	Prof. pl.ex.	CEFA 49	CEFA 45
2000-2001						
2001-2002						
2002-2003						
2003-2004						
2004-2005						

Envoyer au : Conseil général Enseignement spécialisé – Bureau 2F244 – rue Lavallée, 1 – 1080 - Bruxelles